

En partenariat avec



DOSSIER DE PRESSE

« Les lundis de l'accessibilité »

Des conférences-débats mensuelles sur l'accessibilité universelle



Association Accès Universel
5-7 rue Ampère 75017 Paris
01 47 63 23 89

Contact :
Coppelia SEGUIN : 01 47 63 23 89
coppelia.seguin@accesuniversel.eu

Sommaire

Présentation de l'association.....	3
Les lundis de l'accessibilité.....	4
Conférence-débat : lundi 6 février 2012.....	5
Programme.....	6
La Ville de Paris et l'accessibilité.....	7
Présentation des intervenants.....	8





Présentation de l'association

Accès Universel est une association créée en 2006 et qui a pour mission de promouvoir l'accessibilité dans tous les domaines de la vie en société : cadre bâti, transports, emploi, éducation et formation, santé, communication, nouvelles technologies, culture, sports et loisirs,...

Accès Universel organisera le 1er congrès mondial de l'accessibilité universelle les 20 et 21 novembre 2012 au siège de l'UNESCO à Paris.

Ce congrès qui réunira une trentaine de pays, permettra de contribuer à la constitution d'un réseau mondial d'acteurs de l'accessibilité universelle (chercheurs, professionnels de l'accessibilité, économistes, philosophes, sociologues, scientifiques, architectes, médecins, industriels, experts et pouvoirs publics de différents pays). Ce sera l'occasion d'évaluer les dispositifs et les avancées en matière d'accessibilité, de mutualiser et de capitaliser les expériences dans une perspective de synergie et de mettre en avant les bonnes pratiques et les démarches exemplaires dans des domaines aussi variés que le cadre de vie et la mobilité, l'éducation, l'emploi, la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la culture et les sports.

Convention internationale des Droits des personnes handicapées, rapport de l'OMS sur le handicap, rapport de la Banque mondiale sur l'*Universal design*, l'accessibilité universelle est devenue un véritable enjeu de société.

L'accessibilité universelle se définit comme l'élimination des barrières physiques et sociales qui peuvent limiter une personne dans ses activités de tous les jours ; elle concerne plus du tiers de la population dans le monde, c'est-à-dire les personnes qui souffrent d'un handicap ou d'une déficience physique, sensorielle ou intellectuelle temporaire ou permanente, ainsi que les personnes âgées. En effet, la thématique se révèle d'autant plus prégnante qu'elle s'inscrit dans un contexte de vieillissement démographique, si bien que tous les secteurs d'activités sont concernés par le principe d'accessibilité universelle.

L'accessibilité signifie que tout le monde doit avoir un accès égal aux espaces de vie et aux services et exercer pleinement son droit à la citoyenneté.

La participation à la vie sociale et l'égalité des chances sont des enjeux importants. Chaque personne doit être reconnue comme citoyen à part entière et doit être à même d'exercer un rôle effectif dans la société.

Accès Universel se donne pour objectifs :

- de sensibiliser les citoyens, les pouvoirs publics, les organismes et les institutions sur le plan national et international aux problématiques de l'accessibilité universelle.
- de mener des actions favorisant la lutte contre les discriminations par un travail d'information.
- de transformer l'image de l'accessibilité dans l'opinion publique afin qu'elle soit un axe de progrès pour tous et un vecteur de développement pour les entreprises.



Les lundis de l'accessibilité



Depuis octobre 2010, Accès Universel organise des conférences-débats régulières, « *Les lundis de l'accessibilité* », dont l'objectif principal est de mettre en lumière les bonnes pratiques en matière d'accessibilité pour tous.

Ainsi, Accès Universel invite une personnalité française ou étrangère à venir s'exprimer sur un sujet d'actualité en rapport avec l'accessibilité et avec ses domaines de compétences.

Accès Universel vous donne rendez-vous les premiers lundis du mois à la Maison de Victor Hugo* (6, place des Vosges – 75004 Paris) pour échanger autour de thématiques concrètes qui font l'actualité.

**La Maison de Victor Hugo est le premier musée de la Ville de Paris à obtenir 2 labels Tourisme et Handicap. Son engagement en faveur de l'accueil des personnes handicapées et de l'accessibilité aux œuvres d'art a été récompensé en 2007, avec l'obtention du label Tourisme et Handicap moteur.*

Plus récemment, la Maison de Victor Hugo a officiellement reçu le label auditif en mars 2010 à l'Hôtel de Ville de Paris. Des travaux sont en cours pour améliorer l'accessibilité du musée aux personnes atteintes d'un handicap mental.

En plus des moyens techniques (ascenseur, places de parking handicapé, boucles inductives, audiophones, visioguides, texte en braille), l'ensemble du personnel du musée s'est mobilisé : des agents référents en langues des signes peuvent diriger le public mal entendant et, de façon générale, accueillir un large public handicapé au sein du musée.



Conférence-débat : Lundi 6 février 2012

Accès Universel, en partenariat avec la Maison de Victor Hugo, a le plaisir d'accueillir **la Ville de Paris** lors d'une conférence-débat intitulée « Rendre Paris accessible : défis et actions ».

Paris possède un patrimoine architectural et culturel d'une grande richesse.

Il s'agira de mettre en lumière les actions et travaux effectués par la ville de Paris pour améliorer le quotidien et la qualité de vie de ses habitants et valoriser ainsi un patrimoine exceptionnel, sans oublier les difficultés rencontrées par les Directions de la ville et les solutions proposées pour tenter de les résoudre.

C'est ensemble que nous construirons une société plus ouverte et plus accessible à tous.



Programme

- **18h00 : Accueil des participants**

- **18h15 :** Discours de Gérard Audinet, **Directeur de la Maison de Victor Hugo** et de Roland Dreyfus, **Président d'Accès Universel**

- **18h30 – 20h00 :**
 1. Intervention de Véronique Dubarry, **Adjointe au Maire de Paris en charge des Personnes en situation de handicap et Présidente de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :**
Contraintes existantes et solutions proposées pour rendre Paris accessible à touTEs.
 2. Intervention de Didier Couval, **responsable du Pôle accessibilité de l'Agence de la Mobilité à la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris**
Actions en matière d'accessibilité de la voirie (PAVE).
 3. Intervention de Hélène Desbieys, **Adjointe au chef de la Section de la Réglementation et du Développement à la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de la Ville de Paris**
L'accessibilité des bâtiments : Centre de Ressources d'Accessibilité Pour Tous (CRAPT), schéma directeur d'accessibilité,...
 4. Intervention de Gérard Audinet, **Directeur** et de Thierry Renaudin, **Secrétaire général de la Maison de Victor Hugo à la Direction des affaires culturelles**
L'accessibilité aux activités et aux lieux culturels.

- **20h00 : Échange avec la salle**

Fin de la soirée à 20h30



La Ville de Paris et l'accessibilité

Rendre Paris accessible est un défi qui impose de se confronter à des difficultés propres à une Ville Capitale et qui mobilise non seulement la municipalité, mais aussi tous les autres acteurs intervenant sur ce territoire : Préfecture de Police, RATP, Musées, gestionnaires privés...

Rendre Paris accessible, c'est rendre Paris accessible à Tous, non seulement à tous les Parisiens, ordinaires ou en situation de handicap, mais aussi aux flux permanents de travailleurs et de touristes.

En 2012, Paris va présenter un Plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public assorti d'un programme d'actions ambitieux, coordonnant tous les acteurs intervenant sur le domaine parisien, qu'ils soient externes ou internes à la Ville.

La mobilisation des ressources internes à la Ville nécessite une formation à l'accessibilité de tous les intervenants, l'harmonisation des cultures et des pratiques, l'élaboration et la mise à disposition de schémas directeurs et de référentiels communs. Les référents accessibilité dans tous les domaines traités par la municipalité se concertent périodiquement au sein d'une instance dédiée : le CRAPT .

Rendre Paris capitale culturelle accessible à tous nécessite de rendre un patrimoine important accessible tout en respectant son intégrité.

Mais arguer du caractère architectural d'un bâtiment pour ne pas y ajouter d'équipement voué à l'accessibilité est un faux argument. La mise en accessibilité est un constant défi à l'imagination.

Les initiatives menées par les Musées parisiens à destination du public (doit-on dire des publics ?) en est la preuve.

Rendre Paris accessible à tous est un défi permanent et surtout passionnant, un combat de tous les instants pour faire bénéficier tous les Parisiens d'une ville inclusive qui est la clef du vivre ensemble.



Présentation des intervenants



Véronique DUBARRY

Adjointe au Maire de Paris en charge des Personnes en situation de handicap et Présidente de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Adjointe au maire de Paris en charge des Personnes en situation de handicap, Véronique DUBARRY est également présidente de la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH75). Conseillère de Paris depuis 2001, elle est déléguée au maire du 10^e au sport. Membre du Conseil d'administration du Centre hospitalier Esquirol et du Centre hospitalier spécialisé de Maison Blanche, Véronique DUBARRY siège également au Conseil d'administration de la société anonyme Habitat social français et de la Société anonyme d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne (SEMIDEP).



Didier COUVAL

Responsable du Pôle accessibilité de l'Agence de la Mobilité à la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris

Didier Couval est depuis décembre 2009 responsable du Pôle accessibilité à l'Agence de la mobilité. Cette division au sein de la Direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris est en charge des questions concernant l'accessibilité de la voirie et des espaces publics parisiens. A ce titre, elle pilote l'élaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie parisienne (PAVE) qui va être présenté pour adoption par les élus au conseil de Paris de mars 2012, sur la base d'un programme ambitieux venant relayer et amplifier le travail initié par la municipalité dès 2002.

Architecte de formation, Didier Couval a mené un exercice libéral dans les années 80 au sein d'agences à Paris (Asymétrie) et à Bordeaux (Métaphore). Titulaire du concours d'ingénieur territorial en 1994, il a exercé des missions au sein de la Région Ile-de-France pendant 10 ans dans le domaine de l'aménagement rural et de l'environnement urbain (circulations douces et bruit). En détachement à la Ville de Paris depuis 2004, il a occupé en premier les fonctions de chargé de mission « vélo ». A la faveur d'un programme d'échange européen (Leonardo), il va avoir l'opportunité de séjourner pendant trois mois au printemps 2012 au sein des services de la ville de Zürich (Suisse), afin d'étudier les facteurs d'excellence de cette ville réputée pour sa qualité de vie.



Hélène DESBIEYS

Adjointe au chef de la Section de la Réglementation et du Développement à la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de la Ville de Paris

Hélène Desbieys travaille à la Direction du Patrimoine et de l'Architecture depuis 2005.

Avant d'être adjointe au chef de la Section de la Réglementation et du Développement, elle était chef de projet en section locale d'architecture, où elle a géré la programmation de travaux dans des bâtiments municipaux et départementaux.

Au sein de ce service dédié à la veille technique et réglementaire sur les sujets du bâtiment durable (accessibilité, HQE, performance énergétique, matériaux de construction, etc.), elle a un rôle d'accompagnement des projets de construction municipaux et départementaux sur ces sujets. Elle a plus particulièrement développé son expertise dans le domaine de l'accessibilité des bâtiments, tant du point de vue réglementaire que de celui du confort d'usage.

Elle est en outre la référente Accessibilité de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture et, à ce titre, elle anime le Centre de Ressources de l'Accessibilité Pour Tous, le réseau des référents accessibilité des directions de la Ville de Paris.



Gérard AUDINET

Directeur de la Maison de Victor Hugo

Conservateur en chef du patrimoine, Gérard Audinet était conservateur au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

Commissaire de plusieurs expositions, il a été responsable des collections modernes et co-directeur du musée par intérim de 2006 à 2007. Il a, par ailleurs, coordonné la mise en place du pôle documentaire du musée.

Son projet pour la Maison de Victor Hugo s'appuie sur la richesse de l'oeuvre de Victor Hugo dont il entend mettre en valeur la modernité, en cherchant à montrer les résonances les plus contemporaines d'une oeuvre protéiforme qui nous invite à une confrontation constante de l'art et de la littérature avec les questions de politique et de société.